



Date : AOÛT 2010	SERVICE RENDU A L'USAGER	PRO.I.A.2.a
	Dimension des interventions	Version 1
	Dimension collective ADMISSION	2 Pages

PROCEDURE D'ADMISSION

L'admission à PRELUDE s'effectue dans le cadre d'une procédure précise.

❶ PRISE DE RENSEIGNEMENTS TELEPHONIQUES

Les étudiants, les familles, le CROUS ou les institutions, prennent contact avec le foyer PRELUDE pour avoir les informations générales sur la structure et connaître les modalités d'admission.

Pour Prélude ce 1^{er} échange permet :

- une 1^{ère} analyse de la situation du candidat potentiel et réorientation si besoin sur un autre Etablissement ou l'Assistante Sociale du CROUS (tel : 04.56.52.88.33),
- de vérifier la faisabilité du parcours d'études en lien avec le SAH (Tel : 04.76.82.84.70)
- de programmer une 1^{ère} visite (Prélude + SAH)
- d'envoyer la procédure d'admission et la plaquette de présentation

❷ DECOUVERTE DE PRELUDE (de septembre à mars)

Une 1^{ère} visite permet aux futurs candidats et aux familles de découvrir la structure et son organisation générale. Cette 1^{ère} visite est ouverte à tous.

Elle permet de débiter une réflexion sur l'ensemble du projet de vie et de répondre aux nombreuses questions pour rassurer et sécuriser familles et étudiants.

❸ CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (de janvier à avril)

Une 2^{ème} visite obligatoire permet la constitution d'un dossier de candidature.

Lors de cette journée des rencontres sont organisées avec :

- ✗ Le Médecin Conseil qui étudie la recevabilité du dossier médical ;
- ✗ Un membre de l'équipe du Service Accueil Handicap (SAH) qui examine la faisabilité du parcours d'études,
- ✗ Un membre de l'équipe Prélude qui apprécie la prise en charge globale,
- ✗ La Directrice du Service de soins infirmiers qui évalue les besoins en soins ;
- ✗ La Responsable du Foyer PRELUDE qui valide le projet dans sa globalité.

Une lettre de motivation est demandée au candidat qui précise :

- projet d'études,
- projet socioprofessionnel,
- projet de vie futur.

Les dossiers seront examinés lors d'une commission d'admission.

CLOTURE DES CANDIDATURES AU 30 AVRIL

④ PRE-ADMISSION

Une réunion préparatoire, avec l'ensemble des membres de la Commission, vise à apprécier l'adéquation en fonction des critères suivants :

- le projet des candidats, les moyens de compensation et l'environnement qu'offre PRELUDE,
- la pertinence du projet d'études et d'insertion professionnelle,
- l'origine géographique et le rattachement académique

A l'issue, des renseignements et documents complémentaires peuvent être demandés.

⑤ LA COMMISSION D'ADMISSION

La Commission pluridisciplinaire se déroule fin mai. Elle est composée :

- ✗ Le Directeur de l'établissement ou son représentant ;
- ✗ La Responsable et le Médecin-Conseil(*) du Foyer PRELUDE ;
- ✗ Le Directeur des études du SAH ;
- ✗ La Directrice du Service des soins infirmiers ;
- ✗ L'Assistante sociale du CROUS ;
- ✗ Le Médecin du Centre de Santé Universitaire ;
- ✗ Un Membre de l'équipe du Foyer PRELUDE.

(*) Pour le Médecin-Conseil de PRELUDE, la limite « haute » de l'admission est médicale, dès lors que l'état de la personne nécessite une disponibilité sanitaire quasi-permanente.

Inversement, la « limite basse » concerne des jeunes dont les besoins sont plus proches d'une prise en charge psycho-sociale. Ce type d'accueil reste possible, sur une durée courte (1 an), pour permettre à l'étudiant d'atteindre la maturité suffisante pour intégrer ensuite un des hébergements adaptés gérés par la CROUS.

La Commission décide et propose un classement des candidats selon les différents critères. Elle peut proposer une orientation vers d'autres structures lorsque la candidature n'est pas retenue.

⑥ LA REPONSE

Chaque candidat reçoit une réponse écrite sur la décision de la Commission.

La liste d'attente évolue en fonction des réussites au Bac, écoles...

⑦ L'ADMISSION

Dans le cas d'un avis favorable de la commission, l'étudiant prend contact avec Prélude et le SAH pour les modalités pratiques en lien avec son arrivée et son inscription post-bac.

	Nom	Fonction	Date	Visa
Le rédacteur	Groupe qualité	-		
Le vérificateur		Référent qualité		
Validé par		Responsable		

Reproduction interdite